

**Communauté
métropolitaine
de Québec**

Règlement de contrôle intérimaire 2003-10
tel que modifié par le règlement 2005-14
Ville de Québec

Arrondissements autres que Laurentien
Annexe L (feuille 3)

Cours d'eau et partie de cours d'eau servant
à l'approvisionnement en eau potable

— Cours d'eau et partie de cours d'eau servant
à l'approvisionnement en eau potable

■ Plans d'eau servant à l'approvisionnement
en eau potable

Limites administratives

--- limite municipale

Agricole

■ Zone agricole provinciale définie par décret
(les exclusions par la CPTAQ sont prises en compte)

■ Zone agricole provinciale établie par décision
de la CPTAQ (inclusion)

Milieu physique

■ Plans d'eau

Milieu humain

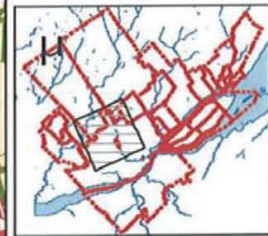
— Réseau routier supérieur

— Réseau routier inférieur

■ Poste de distribution d'énergie

— Ligne de transport d'énergie

Source :
Ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN)
Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)
Ministère de l'environnement du Québec (MENV)
Ville de Lévis
Réalisation : Communauté métropolitaine de Québec
Conception cartographique : Bruno Labonté
Vérification : André Bouillon
Date : juin 2003



1:75 000
1 0,5 0 1 2
Kilomètres
Datum et projection : NAD 83, MTM-46000 7